

**Zeitschrift:** Suisse magazine = Swiss magazine  
**Herausgeber:** Suisse magazine  
**Band:** - (2016)  
**Heft:** 321-322

**Rubrik:** Actualité

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ACTUALITÉ / POLITIQUE

par Henriette Germain – illustré par Liniger

## CAROTTES VS CONSEIL FÉDÉRAL



**Initiative :** Le Conseil fédéral se prononce contre l'initiative populaire fédérale « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) ». S'il considère que les objectifs de l'initiative sont légitimes sur le fond, le Conseil fédéral estime que ce texte est inutile et incompatible avec les engagements internationaux de la Suisse. En ce qui concerne la production indigène de denrées alimentaires, la Constitution permet déjà, selon lui, de poursuivre les objectifs visés et l'initiative enfreint les règles du droit commercial international.

### Initiatives

■ Le Conseil fédéral s'est prononcé contre l'initiative populaire « Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale ! » (initiative dite « Monnaie pleine »). Il a justifié ce rejet en invoquant principalement les risques imprévisibles que la refonte du système monétaire demandée par les auteurs de l'initiative entraînerait pour le secteur financier et, par conséquent, pour l'ensemble de l'économie. Le Conseil fédéral ne présentera pas de contre-projet.

■ L'initiative « vélo », qui a recueilli 105 000 signatures, a été déposée à la

Chancellerie fédérale. Pour les initiateurs, il s'agit d'améliorer la santé de la population par la promotion de la bicyclette, de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et d'économiser l'argent public. Ils réclament un réseau dense de liaisons sécurisées ainsi que des installations de stationnement pratiques.

■ L'initiative sur la souveraineté alimentaire, qui a recueilli plus de 109 000 signatures, a été déposée à la Chancellerie fédérale par Uniterre. Ce syndicat demande que l'approvisionnement en aliments suisses soit prépondérant et que leur production ménage les ressources naturelles. Il souhaite également l'interdiction du recours aux organismes génétiquement modifiés.

■ L'initiative « pour la dignité des animaux de rente agricoles », qui a recueilli 151 788 signatures, a été déposée à la Chancellerie fédérale. Son instigateur, un paysan grison, réclame que la Confédération soutienne financièrement les détenants de vaches, taureaux, chèvres et boucs qui maintiennent les cornes de leurs animaux adultes. En Suisse, neuf vaches sur dix n'ont plus de cornes, afin d'éviter les blessures entre animaux ou sur les humains.

■ Les partisans de l'initiative « pour un revenu de base inconditionnel » ont lancé leur campagne de façon insolite : ils ont distribué 10 000 francs en billets de banque aux passants du hall de la gare centrale de Zurich... et provoqué une véritable cohue. Les Suisses se prononcent le 5 juin sur cette initiative.

■ Le Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA) ne veut plus que la Suisse tire profit des guerres. Lors de son assemblée générale, il a décidé de lancer au printemps 2017 une initiative populaire pour interdire le financement de matériel de guerre.

### Pétitions

■ Par 125 voix contre 65, le Conseil national, à l'instar du Conseil des États, a repoussé une pétition réclamant que les jeunes Suisses puissent lancer et signer des initiatives populaires dès l'âge de 16 ans. L'âge minimal est actuellement fixé à 18 ans, tout comme pour le droit de vote.

■ « Nous voulons être considérés, reconnus et désignés comme un groupe ethnique dans ce pays ». Les communautés Yeniches et Sinti ont remis au ministre de l'Intérieur Alain Berset une pétition signée par « plus de 1 000 personnalités connues » pour demander que ces communautés soient reconnues en tant que minorité nationale en Suisse et plus uniquement comme « gens du voyage ».

■ La gifle ne devrait pas être explicitement interdite dans le droit suisse. Par 14 voix contre 11, la commission des affaires juridiques du National propose à son conseil de ne pas donner suite à une pétition d'écoliers bernois. Elle estime que cet acte est déjà considéré comme n'étant pas compatible avec le bien de l'enfant et peut être poursuivi pénalement, même si cela n'est pas formulé explicitement.

■ Les illustrations figurant sur les emballages de viandes sont trompeuses, les consommateurs sont peu au fait des conditions d'élevage, affirme l'organisation alémanique Tier im Fokus. Ces activistes de la cause animale lancent une pétition. Ils demandent que la Confédération fasse respecter la loi qui oblige à informer la population sur les questions de la protection des animaux. Cela doit passer concrètement par l'obligation de présenter des images correspondant à la réalité des élevages, plutôt que l'iconographie édulcorée actuelle.

## Suisse-UE

■ Selon un haut diplomate européen, les discussions entre la Suisse et l'Union européenne au sujet de la libre circulation sont toujours suspendues et ne pourront reprendre qu'après le 23 juin prochain, date du référendum organisé en Grande-Bretagne sur son appartenance à l'Union.

■ Par 126 voix contre 46 et 18 abstentions, le Conseil national a adopté une motion de Lukas Reimann (UDC/SG) qui exige que la Suisse retire définitivement sa demande d'adhésion à l'Union européenne, demande qui date de 1992. Le Conseil des États doit maintenant se prononcer sur la question.

■ Par 17 voix contre 7, la commission de politique extérieure du Conseil national recommande au plénum d'approuver l'extension à la Croatie de l'accord sur la libre circulation des personnes. La majorité de la commission estime qu'une ratification rapide de cette extension est profitable à la Suisse, notamment car elle pourrait favoriser la réintégration de la Suisse aux programmes de recherche européens.

## Affaires étrangères

■ À l'instar de l'Union européenne, la Suisse a levé officiellement les sanctions à l'encontre de la Biélorussie. Ces sanctions, adoptées en raison du non-respect des principes démocratiques et de l'État de droit lors des élections présidentielles de mars 2006 ainsi qu'en raison des violations sévères des droits de l'homme dans

ce pays, visaient 170 personnes, dont le président Alexandre Loukachenko, et trois entreprises.

■ Francesca Pometta, ancienne ambassadrice de Suisse en Italie, est décédée à l'âge de 89 ans. Fille de l'ancien juge fédéral Carlo Pometta, elle avait été la première femme nommée chef d'une mission suisse à l'étranger.

## BURKHALTER INAUGURE LE NOUVEAU CONSULAT SUISSE AU NIGERIA ...



■ Lors de sa visite au Nigeria, le conseiller fédéral Didier Burkhalter a inauguré le nouveau consulat général de Suisse à Lagos. Il a également signé une lettre d'intentions : la Suisse devrait restituer les 321 millions de dollars détournés par l'ancien dictateur nigérian Abacha.

■ « Nous nous joignons au deuil de la Belgique ». C'est par ces mots que le président de la Confédération, au nom du Conseil fédéral et du peuple suisse, a présenté ses sincères condoléances et tout son soutien aux victimes des attentats de Bruxelles. Aucun Suisse ne figure parmi les victimes, mais des collégiens fribourgeois en visite dans la capitale belge ont eu beaucoup de chance : ils ont failli prendre la rame du métro qui a explosé...

## Secret bancaire

■ Le Département fédéral de justice et police a refusé de fournir à la justice argen-

tine des informations sur 4 000 comptes détenus en Suisse par des résidents fiscaux argentins. Le DFJP estime que la demande d'entraide judiciaire argentine est contraire au droit suisse car elle relève d'une « recherche indéterminée de preuves ».

■ Le Tribunal administratif fédéral (TAF) refuse que la Suisse livre les données d'un client d'UBS aux Pays-Bas au motif que le nom de ce client ne figure pas dans la demande déposée par la justice néerlandaise. Le TAF rappelle que la Convention de double imposition (CDI) révisée exclut les demandes groupées sans indication de nom. Le service des contributions des Pays-Bas (Belastingdienst) avait présenté en juillet dernier une demande d'assistance administrative visant à la transmission de données bancaires d'UBS. Il n'avait pas mentionné le nom des clients concernés par sa requête, mais seulement les critères permettant d'identifier ceux-ci.

## Votations fédérales

■ À 57 %, les Suisses ont approuvé le projet du gouvernement de percer un second tube au tunnel routier du Gothard afin de rénover l'actuelle galerie. Ils ont en revanche refusé à 58,9 % la mise en œuvre de l'initiative de l'UDC : les criminels étrangers ne seront pas automatiquement expulsés comme le souhaitait le parti. Les Suisses ont par ailleurs dit non à 50,8 % à l'initiative du PDC sur les couples mariés (le parti voulait supprimer les désavantages actuels qui frappent les couples mariés et les partenaires enregistrés par rapport aux couples concubins non seulement en matière d'impôts, mais également dans le domaine de la prévoyance vieillesse). Enfin, les citoyens ont rejeté à 59,9 % l'initiative de la Jeunesse socialiste qui souhaitait interdire la spéculation sur les denrées alimentaires. Les Suisses ont voté en masse : la participation de 63 % est la plus importante enregistrée depuis 1992... Il en est de même chez les Suisses à l'étranger où la participation a atteint environ 37 %, alors qu'elle n'était que de 26 % lors des élections fédérales d'octobre dernier.

# ACTUALITÉ / ÉCONOMIE

par Henriette Germain - illustré par Liniger

## Médias

■ L'hebdomadaire valdo-fribourgeois *Le Messager* fête cette année un siècle d'existence. Pour cette occasion, la publication a adopté une nouvelle formule visuelle. Journal bicanal créé par l'imprimeur Joseph Huwiler, *Le Messager* tire à 3 500 exemplaires et couvre les régions de la Veveyse, d'Oron et du Jorat.

## Statistiques

■ Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), 304 117 étrangers frontaliers travaillaient en Suisse fin décembre dernier, ce qui représente une hausse de 3,7 % en un an.

■ Selon une étude portant sur 59 pays et sur la représentation féminine dans les sphères dirigeantes des entreprises, la Suisse se classe au 42<sup>e</sup> rang en ce qui concerne la proportion de femmes dans les conseils d'administration (9,1 %) et seulement 59<sup>e</sup> pour la représentation féminine au sein de la direction (8,3 %). Sur les 207 entreprises suisses examinées par l'étude, seules six ont une présidente du conseil d'administration et sept une directrice générale.

■ Les Suisses ont mangé en moyenne 21,5 kg de fromage l'an dernier, soit 250 g de plus qu'en 2014. Au total, 180 746 tonnes de fromage ont été consommées. Si les ventes de fromages à pâte molle ou de fromages frais, comme la mozzarella ou le séré ont augmenté, les fromages à pâte extra-dure ont moins séduit les Suisses qui continuent à opter pour la production indigène dans 70 % des cas.

■ En 2014, les coûts moyens de la main-d'œuvre s'élevaient en Suisse à 59,60 francs par heure travaillée dans l'ensemble des secteurs secondaire et tertiaire. Les coûts varient sensiblement d'une branche à l'autre et sont influencés par la taille des entreprises, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS) : de seulement 38,75 francs dans l'hébergement et la restauration, ils atteignent jusqu'à 89,30 francs dans la finance et les assurances.

■ Sergio Ermotti (UBS), Severin Schwann (Roche) et Joseph Gimenez (Novartis) ont été les patrons les mieux payés de Suisse

l'an dernier : ils ont perçu respectivement 14, 11,4 et 11,3 millions de francs. La rémunération moyenne des directeurs généraux des 30 entreprises cotées au Swiss Leader Index (SLI) de la Bourse suisse a été de 5,83 millions de francs contre 5,75 millions en 2014.

## Industrie et commerce

### LINDT & SPRÜNGLI: LE MIRACLE DU LAPIN MAGIQUE



■ L'an dernier, pour la deuxième fois consécutive, les Suisses ont mangé moins de chocolat que l'année précédente. Les consommateurs ont en outre opté davantage pour des produits d'importation. Selon la faîtière Chocosuisse, les 18 fabricants suisses de chocolat ont obtenu l'an dernier un résultat dans l'ensemble mitigé, avec un volume de production de 181 414 tonnes (en recul de 1,3 % par rapport à 2014). Le total des ventes domestiques des fabricants suisses de chocolat a reculé de 5,9 % par rapport à 2014. La chaleur de l'été, la baisse du nombre des touristes étrangers et l'augmentation du tourisme d'achat (les Suisses achetant à l'étranger car les prix y sont moins chers) auraient contribué à ce mauvais résultat. Cependant, malgré la force du franc et un environnement de marché difficile, le chocolatier zurichois Lindt & Sprüngli a tiré son épingle du jeu : il a enregistré un bénéfice net de 381 millions de francs l'an dernier, bénéfice en hausse de 11,2 % par rapport à celui de 2014.

■ Pour la troisième année consécutive, Pilatus a enregistré l'an dernier un chiffre d'affaires d'un montant de 1,12 milliard de francs ; il est malgré tout en légère baisse par rapport à 2014 où un montant record de 1,17 milliard de francs avait été réalisé. Les entrées de commandes de l'avionneur nidwaldien ont doublé en un an et atteint 1,37 milliard de francs.

■ L'an dernier, la Suisse a importé 5,3 millions de tonnes de produits agricoles pour une valeur de 10,8 milliards de francs. Les achats de sucre et de sucreries ont baissé l'an dernier (-19 %), à l'inverse de ceux des fruits (+7 %) : les baies, melons, noix de coco et avocats ont été particulièrement appréciés. En 2015, notre pays a exporté 2,7 millions de tonnes de produits agricoles pour une valeur de 7,8 milliards de francs, ce qui représente des baisses de 12 % en volume et 3 % en valeur par rapport à 2014.

■ L'homme d'affaires franco-suisse Serge Kampf, fondateur du groupe informatique Capgemini et grand mécène du rugby français, est décédé à l'âge de 81 ans.

## Transports

■ Le corridor ferroviaire Aarau-Zurich est quasiment saturé. Des mesures s'imposent donc à long terme afin de réduire le goulet d'étranglement. Après avoir comparé plusieurs variantes, l'Office fédéral des transports (OFT) et les CFF préfèrent la solution d'une nouvelle liaison directe Aarau-Zurich-Altstetten et abandonnent les plans d'un tunnel au Chestenberg. La solution choisie prévoit un nouveau tunnel de 30 km sous la vallée de la Reuss. L'OFT a chargé les CFF de vérifier le tracé exact, la faisabilité et les coûts de cette liaison directe. Les cantons d'Argovie et de Zurich ont été informés du choix de la variante.

■ L'an dernier, 323 000 vélos neufs ont été achetés en Suisse, dont 66 332 vélos électriques. Les ventes de vélos électriques sont en hausse de 15,1 % par rapport à 2014.

■ La Confédération va consacrer 1,84 milliard de francs entre 2016 et 2019 au réseau des routes nationales. Le Conseil fédéral a approuvé le 9<sup>e</sup> programme de construction à long terme. Le réseau des routes nationales est en service à plus de

96 %. Il ne reste que 70 km à construire, essentiellement pour l'A5 et l'A16 dans le canton de Berne, l'A9 dans le Haut-Valais et l'A4 dans les cantons d'Uri et de Schwyz. À partir de 2020, il ne devrait rester qu'environ 35 kilomètres à construire pour achever le réseau national, et quelque 2,8 milliards sont prévus à cet effet dans le fonds d'infrastructure.

■ Le croisiériste MSC, une société de droit suisse, a commandé quatre nouveaux paquebots aux Chantiers de Saint-Nazaire, pour un montant de quelque 4 milliards d'euros. Les quatre navires seront longs de 335 m et larges de 47 m, posséderont plus de 2 750 cabines et seront conçus pour fonctionner au gaz naturel liquéfié (GPL). Ils devraient être livrés entre 2017 et 2020.

## Finance

■ Les stations de ski seront exonérées de l'impôt sur les huiles minérales pour toutes leurs dameuses de pistes. À la suite du National, le Conseil des États, par 43 voix sans opposition, a adopté cette mesure destinée à soutenir financièrement le tourisme de montagne.

■ La Suisse et les États-Unis ont signé un accord visant à introduire dans l'accord FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act) une exception concernant les comptes gérés par des avocats ou des notaires. Selon l'exception négociée, les avocats ou les notaires respecteront le secret professionnel auquel ils sont soumis, leurs clients n'étant plus identifiables.

■ Par 20 voix contre 14, le Conseil des États a suivi le National et décidé que les commandes sur Internet ne devaient plus échapper à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Principaux concernés : les commerçants en ligne étrangers comme Amazon...

## Énergie

■ Les deux géants suisses de l'électricité connaissent de grandes difficultés financières. Les groupes Alpiq et Axpo ont ainsi enregistré d'importantes pertes financières l'an dernier. À la suite du subventionnement massif des énergies renouvelables en Allemagne, les tarifs de l'électricité sont en forte

## MÜHLEBERG FERMERA EN 2019



**Énergie :** La société BKW Energie SA a annoncé que la centrale nucléaire de Mühleberg (BE) serait définitivement désactivée le 20 décembre 2019. Cette décision répond à une exigence formulée par l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) en décembre 2015. La centrale de Mühleberg sera la première de Suisse à être démantelée.

baisse depuis des années. Le prix du marché est aujourd'hui de 2,8 centimes le kilowatt-heure, alors que le coût de production de ce même kilowattheure atteint 6,5 centimes.

## Banques

■ Après sept ans passés à sa direction, Patrick Odier va quitter l'Association suisse des banquiers (ASB) en septembre prochain. Le Genevois entend consacrer plus de temps au développement de son établissement, la banque privée Lombard Odier. La présidence de Patrick Odier restera marquée par la fin du secret bancaire.

## Innovation

■ L'an dernier, la Suisse a déposé 7 088 demandes de brevets auprès de l'Office européen des brevets. Si notre pays n'est à l'origine que de 4 % du nombre total de brevets déposés, il domine largement le classement quand on tient compte de la population : avec 873 brevets déposés par million d'habitants, la Suisse devance largement les Pays-Bas (419), la Suède (392), la Finlande (365) et le Danemark (346). Au nombre total de brevets déposés, la Suisse se classe au 6<sup>e</sup> rang, derrière les États-Unis, l'Allemagne, le Japon, la France et les Pays-Bas.



**Nature** : Après deux ans de travaux qui ont coûté 14,5 millions de francs, le zoo de la Garenne à Le Vaud (VD) a rouvert ses portes. L'établissement, dont la surface est passée de 6 000 à 30 000 m<sup>2</sup>, abrite 136 animaux de 37 espèces différentes.

## Sciences

■ Des chercheurs de l'université de la Suisse italienne de Bellinzone ont découvert, en collaboration avec des confrères américains, un anticorps qui protège efficacement les chimpanzés contre le virus Ebola. Même lorsqu'il est injecté cinq jours après la contamination, l'anticorps empêche l'apparition de la maladie chez les primates.

■ Des chercheurs de l'EPFL ont développé une semelle équipée de valves gérant électroniquement la pression exercée sous la voûte plantaire. Les valves sont remplies d'une matière composée de microparti-

cles de fer en suspension. Soumises à un champ électrique, les particules réagissent et la matière, liquide au départ, devient solide. On peut ainsi créer des zones différenciées où la semelle de la chaussure sera plus ou moins souple, ménageant les endroits sensibles ou blessés. Le but est de soulager les ulcères liés au diabète et de leur permettre de cicatriser. Un premier prototype vient tout juste d'être terminé, indique l'EPFL.

■ CHEOPS, le satellite développé par la Suisse et l'Agence spatiale européenne, emportera dans l'espace 3 000 dessins d'enfants dont 888 de Suisses. CHEOPS, qui doit être placé en orbite l'an prochain,

a pour objectif de mesurer la taille et la masse des exoplanètes situées au voisinage du système solaire, et d'étudier les caractéristiques de leur atmosphère.

## Nature

■ Le chacal doré est bien présent en Suisse. Pensant viser un renard affaibli, un garde-chasse a abattu par erreur un spécimen de cette espèce dans le canton de Schwyz. Un premier chacal doré avait été abattu en janvier dernier dans les Grisons. Jusqu'ici, seules des photographies indiquaient la présence de l'animal dans notre pays.

## Récompenses

■ Pour l'ensemble de son œuvre, Renato Berta a reçu à Zurich le prix d'honneur du cinéma suisse 2016 décerné par l'Office fédéral de la culture. Le directeur de la photographie tessinois a travaillé avec les plus grands réalisateurs comme Alain Resnais, Louis Malle, Claude Chabrol, Alain Tanner, Jean-Luc Godard, Manoel de Oliveira ou Amos Gitai. En 1988, il avait obtenu le César de la meilleure photographie pour sa contribution à *Au revoir les enfants* de Louis Malle.

■ Pour Köpek, son premier long métrage, la réalisatrice helvético-turque Esen Isik a été récompensée du Quartz du meilleur film, lors de la cérémonie des Prix du cinéma suisse. La jeune femme avait déjà obtenu deux Quartz pour ses courts métrages.

■ Claudia Caveziel, 56 ans, designer textile à Saint-Gall, Ralph Schraivogel, 56 ans, designer graphique à Zurich et Hans Eichenberger, 90 ans, designer de meubles et architecte d'intérieur à Berne, sont les trois lauréats du Grand prix suisse du design. La récompense leur sera remise le 14 juin, à l'occasion de l'inauguration de l'exposition « Swiss Design Awards 2016 » à Bâle. Doté de 40 000 francs, le Grand prix suisse du design récompense depuis 2007 le travail d'artistes reconnus qui représentent et mettent en avant la qualité et la pertinence du design suisse dans le pays et à l'étranger.

## Patrimoine

■ L'Écu d'or fête ses 70 ans. Les ventes de cette pièce en chocolat créée en 1946 par Pro Natura et Patrimoine suisse ont permis le sauvetage ou la protection de nombreux sites naturels ou de monuments historiques. Le lac de Sils en Engadine, menacé de disparition par la construction d'un barrage, a ainsi pu être sauvé. Les ventes de l'Écu d'or ont également permis de racheter les îles de Brissago, sur le lac Majeur ou de réintroduire le castor en Suisse. Cette année, 470 000 pièces en chocolat seront fabriquées. Le produit de leur vente sera consacré aux parcs et jardins du pays.

■ La ville de Zurich a mis au point un produit permettant de protéger ses bâtiments des graffitis, sans altérer les murs et pouvant même être utilisé sur des monuments historiques. De surcroît, le procédé respecte l'environnement et ne coûte que 20 francs pour chaque m<sup>2</sup> traité. Zurich dépense chaque année 500 000 francs pour nettoyer ses bâtiments souillés par les graffitis.

■ En plus des publications suisses sur papier, la Bibliothèque nationale suisse (BNS) collectionne depuis 2007 des ouvrages sous forme électronique. Quelque 40 000 titres sont aujourd'hui stockés à long terme dans ses archives numériques ; on y compte des sites web, des revues, des livres et des thèses de doctorat. Désormais, la BNS accueille dans sa collection des e-books publiés par de petits éditeurs ou en auto-édition. Les œuvres arrivent directement sur internet via la plateforme e-Helvetica Deposit. Chaque e-book déposé fait l'objet d'un examen. S'il correspond aux directives de la BNS en matière de collection, il est inscrit au catalogue où il sera accessible et conservé sur le long terme. La BNS estime que le nombre des e-books en auto-édition va augmenter ces prochaines années. Cette nouvelle offre va lui permettre désormais de collectionner et d'archiver ces ouvrages. Une telle démarche répond au mandat que la loi lui assigne, de collectionner les publications qui ont un rapport avec la Suisse, de les cataloguer, les conserver et les rendre accessibles au public.

## Cinéma

■ Heidi, le film d'Alain Gspöner avec Bruno Ganz, a dépassé le cap des 500 000 spectateurs en Suisse. Il parvient ainsi au 5<sup>e</sup> rang des films ayant connu le plus de succès dans notre pays, selon le classement de l'Office fédéral de la statistique. Ce classement est toujours dominé par *Les Faiseurs de Suisses* qui avait attiré plus de 940 000 spectateurs.

## Nominations

PHILIPPE KAISER  
AMÉNAGEA LE  
PAVILLON SUISSE DE  
LA BIENNALE DE VENISE



■ Pro Helvetia a chargé Philippe Kaiser d'aménager le pavillon suisse de la 57<sup>e</sup> Biennale d'art de Venise qui se déroulera l'an prochain. Le Bernois, âgé de 44 ans, est l'un des plus célèbres curateurs d'expositions du monde. C'est la première fois qu'un curateur est choisi par Pro Helvetia pour cette mission traditionnellement confiée à des artistes.

■ Helen Bieri Thomson, 47 ans, est la nouvelle directrice du Château de Prangins, siège romand du Musée national suisse. Elle assurera la continuité du pôle de compétences « XVIII<sup>e</sup> siècle » qu'elle a grandement contribué à forger ces dix dernières années, en tant que conservatrice et

directrice suppléante. Helen Bieri Thomson a dirigé la Fondation Neumann pendant dix ans. L'ancienne directrice, Nicole Minder, est désormais chef du Service des affaires culturelles du canton de Vaud.

## Musées

■ Le Musée suisse des transports a attiré l'an dernier 5,3 % de visiteurs de moins qu'en 2014. L'institution lucernoise a enregistré 497 000 entrées. L'été 2015, particulièrement beau et chaud, expliquerait cette baisse de fréquentation. Malgré tout, le musée a triplé son résultat financier l'an dernier, en réalisant un bénéfice de 321 500 francs.

■ Près de 90 000 personnes ont participé à la 14<sup>e</sup> nuit des musées organisée à Berne. Les quelque 30 musées de la ville ont participé à l'événement. D'autres monuments emblématiques de la cité, comme le Palais fédéral ou la tour de Zytglogge étaient également ouverts au public pour l'occasion.

■ La Swiss Graphic Design Foundation (SGDF) a déposé un ensemble exceptionnel d'œuvres du célèbre graphiste genevois Georges Calame (1930-1999) au Musée national suisse de Zurich. C'est le premier Suisse romand à connaître cet honneur. Georges Calame a beaucoup travaillé à l'étranger, notamment en Belgique, au Pakistan et au Japon. Il a vu treize de ses affiches primées lors des Concours annuels des meilleures affiches suisses.

## Festivals

■ Le Verbier Festival, qui se déroulera du 22 juillet au 7 août dans la station valaisanne, proposera environ 60 concerts, sous la direction de grands chefs comme Michael Tilson-Thomas, Charles Dutoit ou Ivan Fischer. Pour la 23<sup>e</sup> édition de ce festival, deux opéras sont programmés : *Carmen* de Bizet et *Falstaff* de Verdi. Le classique laissera aussi la place à d'autres musiques, puisque les Gipsy Kings ou Dianne Reeves seront présents à Verbier.

■ Iron Maiden, Ibrahim Maalouf, Francis Cabrel, Michel Polnareff, Alan Stivell, Stéphane Eicher, Alain Souchon et Laurent Voulzy seront les principales têtes d'affiches du 41<sup>e</sup> Paleo Festival qui se déroulera du 19 au 24 juillet à Nyon (VD).

## Sports

■ La skieuse Aline Danoth a remporté la médaille d'or dans l'épreuve du combiné lors des championnats du monde juniors de Sotchi (Russie). La jeune Uranaise, âgée de 17 ans, complète son palmarès déjà riche de quatre médailles obtenues lors des récents jeux olympiques de la jeunesse.

■ La skieuse tessinoise Lara Gut a fini première du classement général de la Coupe du monde de ski alpin et a décroché le Grand Globe de cristal. À 24 ans, elle est la première Suisse à réussir pareille performance depuis le sacre de la Glaronaise Vreni Schneider il y a 21 ans. Lara Gut a également obtenu le Petit Globe de cristal dans la catégorie Super-G. La Schwyzoise Wendy Holdener remporte de son côté le Petit Globe de cristal en combiné.

■ Sous réserve du feu vert de la Women's Tennis Association (WTA, qui organise les compétitions professionnelles des femmes dans le monde), Gstaad (BE) devrait accueillir un tournoi féminin cette année, du 11 au 17 juillet, soit une semaine avant le tournoi des hommes. La Suisse, qui compte trois tournois ATP (l'équivalent de la WTA pour les hommes) avec Bâle, Genève et Gstaad, n'a plus accueilli une épreuve WTA depuis 2008, la dernière ayant eu lieu à Zurich.

■ Pour la 10<sup>e</sup> fois depuis les quarante dernières années, le Tour de France cycliste passera par la Suisse. Le 18 juillet prochain, les coureurs traverseront le Val-de-Travers (NE), Neuchâtel, Anet (BE), Chiètres (FR) et Köniz (BE) et finiront l'étape du jour devant le Stade de Suisse à Berne. Le 20 juillet, après une journée de repos, les sportifs partiront de Kehrsatz (BE) lors d'une étape de 184 km qui les conduira jusqu'au barrage d'Emosson (VS) via le Simmental, le col des Mosses (VD), Martigny et le col de la Forclaz (VS).

■ La Suisse a été choisie pour organiser la 61<sup>e</sup> édition de la Coupe Gordon-Bennett, une compétition internationale de vols longues distances en ballons à gaz. Cette compétition se déroulera du 7 au 16 septembre 2017 à l'aérodrome d'Epagny, au pied du château de Gruyères (FR). Depuis sa création en 1906, la Coupe Gordon-Bennett a eu lieu à huit reprises dans notre pays.

## Justice et police



## SÉCURITÉ SUISSE : DEUX MILLIONS DE CONTRÔLES EN 2015

■ L'an dernier, 22 personnes, la plupart ayant un lien avec le terrorisme islamique et le conflit en Syrie, ont été considérées comme présentant un risque possible pour la sécurité de la Suisse par le Service de renseignement de la Confédération. Ce dernier a contrôlé plus de deux millions de personnes en 2015, soit beaucoup plus qu'en 2011 (350 000 personnes contrôlées).

## Enseignement

■ Suivant les recommandations du Conseil des EPF, le Conseil fédéral a nommé Martin Vetterli président de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Martin Vetterli est professeur ordinaire à l'EPFL et président du Conseil national de la recherche du Fonds national suisse (FNS). Il prendra ses nouvelles fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il succède à Patrick Aebscher, qui aura dirigé l'EPFL avec succès pendant seize ans.

■ L'École polytechnique fédérale de Lausanne figure en tête des meilleures universités

situées fondées depuis moins de 50 ans, selon le classement 2016 du mensuel britannique *Times Higher Education*. L'EPFL est la seule université suisse qui figure dans ce palmarès. Rappelons que si l'École polytechnique de l'Université de Lausanne (EPUL) a pris le nom d'EPFL à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1969, après l'acceptation de la loi sur les écoles polytechniques fédérales, l'École spéciale de Lausanne, ancêtre de l'EPFL fut, elle, fondée en 1853.

## Recherche

■ Vingt-cinq scientifiques suisses vont recevoir 54 millions de francs du Conseil européen de la recherche pour effectuer leurs travaux. Sont concernés l'EPFL et les universités de Zurich, Lausanne et Berne. Les projets suisses concernent notamment la recherche sur le cancer ou sur les cellules souches.

■ Le Conseil fédéral propose au parlement d'allouer environ 26 milliards de francs entre 2017 et 2020 à la formation, à la recherche et à l'innovation, ce qui représenterait une hausse des crédits de 2 % par an en moyenne.

## Vie quotidienne

■ Pour la première fois depuis trois ans, les Suisses ont mangé moins de viande. L'an dernier, la consommation moyenne par habitant a baissé de 2 % par rapport à 2014. Les viandes de cheval, de veau et de bœuf, notamment, ont été moins appréciées. Le porc reste, quant à lui, la viande préférée des Suisses. Il représente, malgré un recul de 2,5 %, encore près de la moitié de la consommation totale, indique Pro Viande dans un communiqué. Suivent sur le podium la viande de volaille, qui affiche une hausse de 2,7 % et franchit pour la première fois la barre des 100 000 tonnes consommées, et le bœuf, en recul de 1,9 %.

## Santé

■ La Suisse va se doter d'un registre national des cancers. Suivant le National, le Conseil des États a adopté cette nouvelle loi par 37 voix sans aucune opposi-

tion. Pour que la banque de données soit exhaustive, médecins, hôpitaux et autres institutions seront tenus d'annoncer les cas de cancer. Mais les patients pourront s'opposer en tout temps à l'enregistrement des données. La Suisse compte quinze registres cantonaux et régionaux des tumeurs, en plus d'un registre suisse du cancer de l'enfant. Ces informations couvrent 94 % de la population. Elles ne sont cependant pas uniformes et ne peuvent donc être utilisées que de manière limitée.

## Armée

■ Le Conseil fédéral a lancé des travaux préparatoires pour l'évaluation d'un nouvel avion de combat, afin de remplacer les 54 F-5 Tiger âgés de plus de trente ans. Selon le calendrier prévu par le Conseil fédéral, un crédit d'étude sera soumis au parlement l'année prochaine, le choix de l'avion s'effectuera en 2020, le crédit d'acquisition sera voté par le parlement en 2022 et la livraison des nouveaux avions commencera en 2025.

■ Par 30 voix contre 10, le Conseil des États a suivi le National et adopté un plafond de dépenses de 20 milliards de francs pour l'armée, entre 2017 et 2020.

## Asile

■ L'emplacement du futur centre de procédure pour la région « Suisse du Nord-Ouest » est à présent connu. La Confédération et le canton de Bâle-Ville ont signé une déclaration d'intention à ce sujet. Celle-ci prévoit que le nouveau centre de procédure, pouvant accueillir 350 requérants d'asile, se situera à l'emplacement de l'actuel centre d'enregistrement et de procédure de Bâle.

## Statistiques

■ Avec 730 kg de déchets par habitant en 2015, la Suisse est le deuxième pays d'Europe, derrière le Danemark, qui produit le plus d'ordures. Alors que la moyenne dans l'Union européenne se situe à 475 kg et que cette moyenne baisse d'année

## TOUT FLUCTUE...



## MAIS LES DIVORCES SONT STABLES

**Statistiques** : Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS) qui a dévoilé les résultats provisoires du « Mouvement naturel de la population 2015 », 67 300 décès ont été enregistrés en Suisse l'an dernier, un chiffre jamais atteint depuis 1918, année de la grippe espagnole. Cette forte mortalité serait due à l'épidémie de grippe du début d'année et à la canicule de l'été. L'OFS a également relevé 84 840 naissances l'an dernier (- 0,5 % en un an), 40 700 mariages (- 2,8 %) et 16 670 divorces (-0,4 %).

en année, la Suisse suit le chemin inverse : elle a produit 28 kg de déchets de plus par habitant qu'en 2014. La quantité de déchets a ainsi doublé depuis trente ans... Pour comparaison, la Roumanie, la Pologne et la Lettonie ont produit l'an dernier moins de 300 kg d'ordures par personne.

■ Les demandes de naturalisations ont augmenté de 23 % l'an dernier par rapport à 2014. 40 588 personnes ont ainsi demandé à obtenir le passeport à croix blanche.

■ Le nombre d'accidents de vélo hors route a doublé en dix ans. La hausse est particulièrement importante pour le vélo tout terrain (VTT). 6 000 accidents de VTT ont

ainsi été enregistrés en 2014 par la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (Suva), soit 20 % de l'ensemble des accidents de vélo. Ils impliquent surtout des hommes âgés de 30 à 50 ans. En moyenne, ceux-ci se blessent plus gravement que les femmes. La perte de maîtrise est à l'origine de près de 80 % des accidents.

■ L'an dernier, 42 416 vols par effraction ont été comptabilisés en Suisse, soit une baisse de 19 % par rapport à 2014. Durant la même période, l'Office fédéral de la statistique a constaté un recul de 7,3 % du nombre total d'infractions au Code pénal.